

PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JUIN 2026 SEANCE ORDINAIRE – 17H00.

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin, à dix-sept heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de La Nouaye se sont réunis dans la salle du Conseil à la Mairie sur la convocation du Maire, par courrier dématérialisé du dix-neuf mai deux mil vingt-six.

Étaient présents : Mme Fabienne BONDON, M. Loïc JOUAN, M. Jérôme TOSTIVINT, M. Stéphane BESNARD, M. Alban BERTHELOT, Mme Floriane VALLEAU, Mme Gaëlle NIGNOL-CRENN, Mme Chris HOZE, Mme Florence GUERIN.

Étaient absents excusés : Mme Isabelle LEPAGE, M. Johann RIAULT,

La séance est ouverte à 17h00
M. Alban BERTHELOT est nommé secrétaire de séance.

Nombres de conseillers : 11
En exercice : 11
Présents : 09

Procurations : 00
Votants : 09
Quorum : 05

ORDRE DU JOUR

- ADMINISTRATION GENERALE

- Désignation d'un délégué sénatorial et de trois suppléants.

ADMINISTRATION GENERALE

1. DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ SÉNATORIAL ET DE TROIS SUPPLÉANTS.

Exposé :

Vu le décret no 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du ministère de l'intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

Mme le maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du délégué en vue des élections sénatoriales qui se dérouleront le dimanche 27 septembre 2026. Le maire indique que doivent être élus 1 délégué et 3 suppléants.

Délibération : A l'issue des votes, ont été désignés :

Mme Fabienne BONDON ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

M. Loïc JOUAN ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de

délégué suppléant pour les élections sénatoriales.

Mme Gaëlle NIGNOL-CRENN ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élue en qualité de déléguée suppléante pour les élections sénatoriales.

Mme Florence GUERIN ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élue en qualité de déléguée suppléante pour les élections sénatoriales.

Ainsi pour les suppléants, l'ordre est, par âge des candidats :

1^{er} suppléant : Loïc JOUAN

2^{ème} suppléant : Gaëlle NIGNOL-CRENN

3^{ème} suppléant : Florence GUERIN

Fin de séance 17 h 35

Le secrétaire de séance,
Alban BERTHELOT



Le Maire,
Fabienne BONDON

